

trophée en forme de Coco de mer, une attestation de prix plus un support promotionnel des Seychelles (CD, DVD, livre ou autres).

#### Article 12

1) Une école ne peut pas présenter plus de 20 peintures  
2) Un participant ne peut présenter qu'une seule œuvre.  
Dans le cas d'une participation individuelle isolée, article (4), celle-ci doit également consister en seule œuvre.

#### Article 13 :

Les frais d'expédition sont à la charge des participants.

#### Article 14 :

Le Festival Kreol ne peut être tenu responsable des dommages occasionnés aux peintures pendant leur expédition.

Tous les soins seront apportées, aux Seychelles, à l'entretien et à la bonne présentation des œuvres.

#### Article 15 :

Seules peuvent concourir les œuvres originales individuelles, réalisées durant l'année 2007 et qui n'ont encore jamais été exposées.

#### Article 16 :

Les décisions sont sans appel et ne font l'objet d'aucune correspondance.

#### Article 17 :

Tous les travaux présentés demeurent la propriété du Secrétariat du Festival Kréol des Seychelles. Le Secrétariat du Festival Kreol se réserve le droit d'utiliser les œuvres primées à des fins promotionnelles. Un catalogue des œuvres sera également publié.

#### Article 18

Tous les travaux doivent parvenir au Ministère des Arts, de la Culture, et des Sports des Seychelles au plus tard le 30 août 2007.

#### Profil de Steve Marie, Président du Jury 2007

Steve commençait à dessiner à un très jeune âge. A la fin de ses études secondaires, la recherche pour enrichir sa palette ne s'est pas arrêtée.

En 1983, il s'était inscrit à la première École des Arts et Design des Seychelles. Il a complété ses études avec succès et a été encouragé à prendre une profession dans l'enseignement de l'Art.

En 1987, Steve a été accepté à l'Académie d'Art Chinois à Beijing (Chine) pour des études avancées de 5 ans. Par la suite, il a aussi eu l'occasion de suivre 4 mois de stage de formation à Madras (Inde) où il a approfondi la conception et les matériels d'instruction de peinture et de modelage.

Steve est actuellement un instructeur d'Art Visuel confirmé aux Seychelles.



2006 - Steve Marie



2006 - Steve Marie

#### Renseignement et adresse du concours

Concours «Jeunes Artistes du Monde Créolophone»  
Ministère des Arts, de la Culture et des Sports

##### Pour les participations locales:

NAC P.O.Box 1383, Victoria  
Phone: (+248 29 52 00)  
Fax: 22 46 21  
Email: nacs@seychelles.net

##### Pour les participations internationales:

Bureau Coopération Internationale  
BP 731, Victoria, Mahé SEYCHELLES  
Tel : 00 (248) 22 54 77 poste 2029  
Fax : 00 (248) 22 49 69  
Email : [mlgsiccu@seychelles.net](mailto:mlgsiccu@seychelles.net)

Production du Ministère des Arts, de la Culture  
et des Sports, 2007



## CONCOURS DE PEINTURE ET DE MODELAGE

“Jeunes Artistes du Monde Créolophone”



## Introduction

Le Festival Kréol des Seychelles est un espace de rencontres où l'art joue un rôle fondamental.

En tout honneur, j'accepte d'être le Président du jury du concours jeunes artistes du monde créolophone 2007 pour apporter ma modeste contribution à la mise en valeur des convictions des jeunes créateurs d'inspiration Kréol.

Le thème général du concours 2007 «Célébrons notre Créolité» fait une place importante à l'expression de la joie de vivre Kréol dans nos différentes communautés créolophones des quatre coins du monde.

Je vous invite à participer nombreux à ce concours et exprimer ainsi les mille couleurs de la diversité culturelle Kréol.

N'attendez plus, mettez vous à l'oeuvre!



**Steve Marie**

**Peintre/Sculpteur**

**Président du jury 2007**

## Article 1:

Dans le cadre du Festival Kreol, qui se déroule chaque année aux Seychelles durant la dernière semaine d'octobre, est organisé un concours de peinture et de modelage intitulé «Jeunes Artistes du Monde Créolophone».

## Article 2 :

Toutes les œuvres qui parviendront dans le délai et qui seront conformes au présent règlement seront présentées lors d'une exposition au cours de laquelle les résultats du concours seront annoncés. Les Lauréats recevront un certificat.

## Article 3 :

Ce concours est ouvert aux enfants, et aux jeunes de 4 à 21 ans originaires des îles, territoires et pays créolophones ou de tradition créole.

## Article 4 :

Par extension, il s'adresse également.

\* à des enfants et des jeunes issus de communautés créolophones vivant en dehors de leur territoire ou pays d'origine.

\* à des enfants et à des jeunes originaires de pays riverains de l'Océan Indien, sur invitation spécifique du Comité National du Festival Kreol.

## Article 5 :

Une grande liberté est laissée dans le choix de la technique: collage, peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, gouache, pastel, crayons de couleurs, feutres, encre.

## Article 6 :

**Thème général: Célébrons notre Créolité**

## Sous thèmes

4 à 7 ans- **Jeux**

8 à 12 ans-**Jeux**

13 à 17 ans- **Les couleurs du marché**

18 à 21 ans- **L'amitié**

## Article 7 :

Les peintures doivent être réalisées sur une surface ou support :

- soit (taille maximale) format A2-420mm x 594mm
- soit (taille minimale) format A4-210mm x 297mm

Les sculptures doivent avoir des dimensions (hauteur, longueur, largeur) maximales 60cm et minimales 15cm.

## Article 8 :

Les renseignements suivants doivent être indiqués au dos de tout travail : PAYS-NOM-PRENOM-AGE-SEXE-ADRESSE-TITRE-CATEGORIE- ECOLE OU LIEU DE TRAVAIL.

## Article 9 :

Les peintures sont classées en 4 catégories:

- Catégorie A : de 4 à 7 ans
- Catégorie B : de 8 à 12 ans
- Catégorie C : de 13 à 17 ans
- Catégorie D : de 18 à 21 ans

## Article 10 :

Les critères de sélection des œuvres se baseront sur la compréhension et l'interprétation des thèmes et sous thèmes proposés par catégorie, sur l'organisation des éléments visuels au regard de l'originalité et de la sensibilité puis sur la capacité d'appliquer les compétences et les techniques artistiques pour exprimer et créer.

## Article 11:

Le cumul des prix et récompenses est interdit. Dans chaque catégorie, il sera désigné un premier prix et un deuxième prix.

**Le premier prix** dans chaque catégorie est un coco de mer monté en trophée, une attestation de prix plus un support promotionnel des Seychelles (CD, DVD, livre ou autres).

**Le deuxième prix** dans chaque catégorie est une